## Risques naturels

- Un **PPRi sur le territoire : le PPRI de la Loire du secteur 1**, concerne la commune d'Iguerande.
- Trois communes (Saint-Didier-en-Brionnais, Sarry et Varenne-l'Arconce) concernée par le périmètre de l'**AZI de l'Arconce.**
- Mais qui ne concernent pas la totalité des zones inondables : de nombreux secteurs du territoire sont sensibles aux **inondations par débordement des ruisseaux.**
- Peu d'habitations concernées.

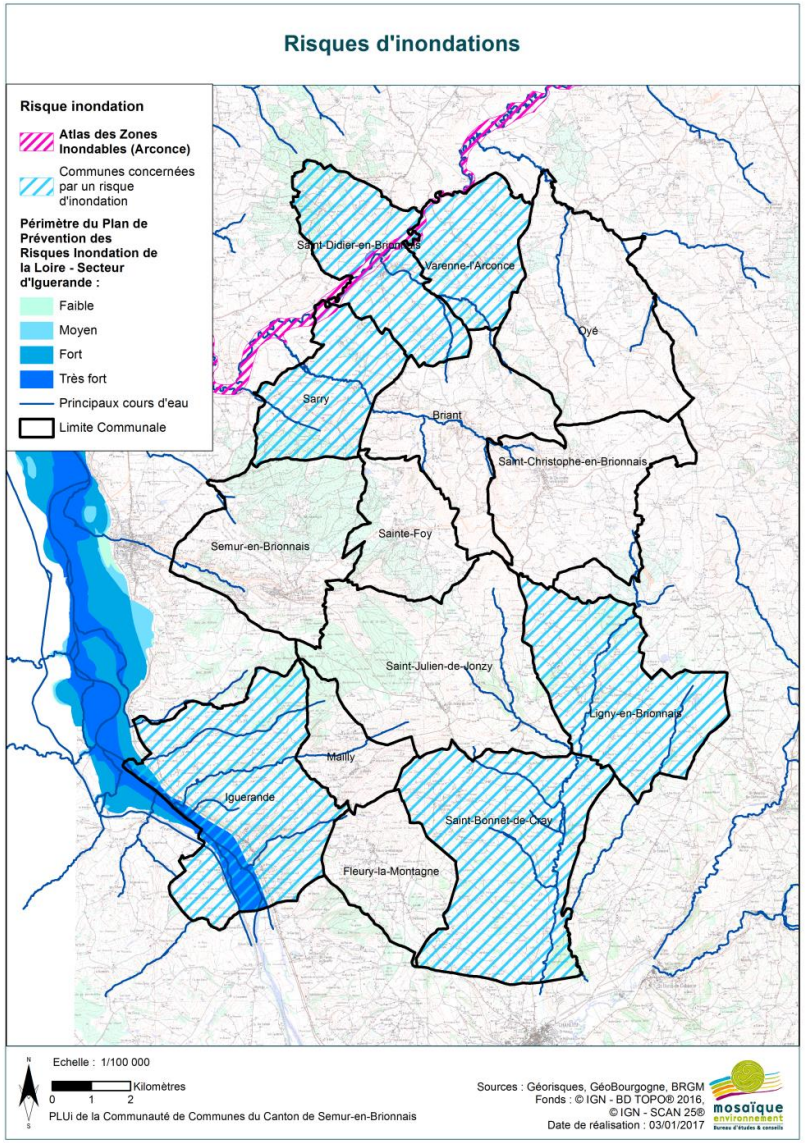


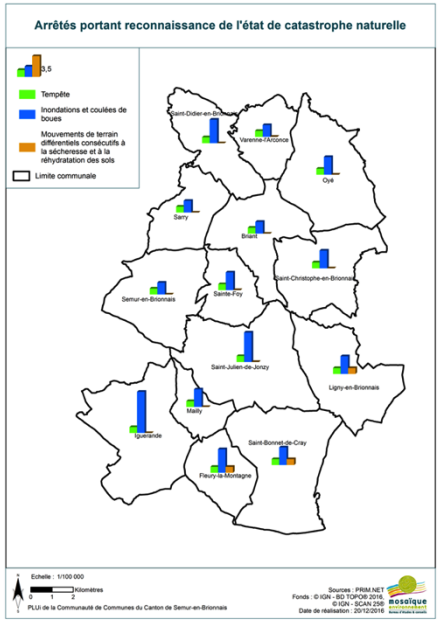

## Risques naturels

- Des risques de mouvement de terrain liés à :
- la **présence de cavités souterraines**, notamment sur la commune d'Oyé

- Un risque de **glissement de terrain** sur les communes de Briant, Saint-Julien-de-Jonzy et Saint-Bonnet-de-Cray

- Un risque de retrait et gonflement des argiles et tassements différentiels

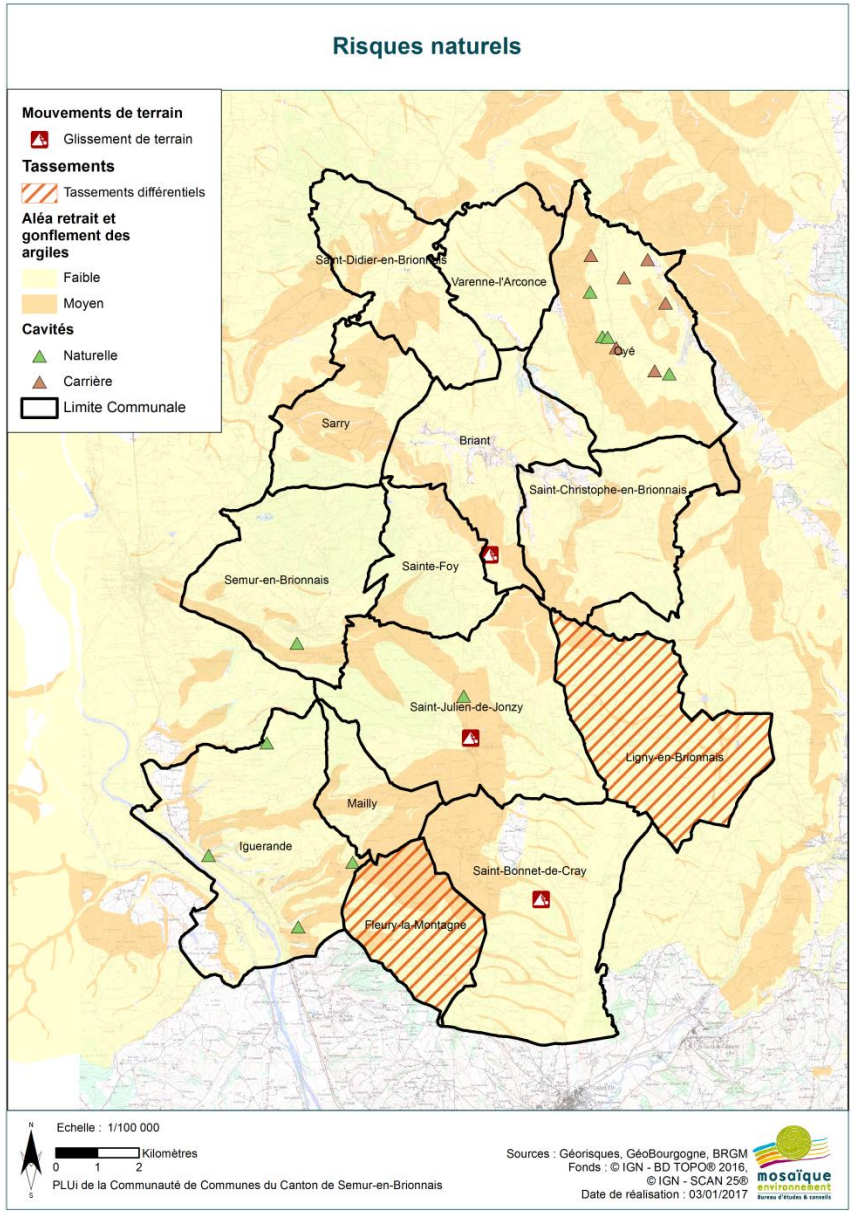

## Risques technologiques

### Transport de matières dangereuses :

- 7 communes du territoire sont concernées par le risque TMD :
- Une **canalisation GRT gaz** (Briant, Ligny-en-Brionnais, Saint-Christophe-en-Brionnais, Sainte-Foy, Saint-Julien-de-Jonzy, Sarry et Semur-en-Brionnais)

### Risque industriel :

Présence d'**ICPE** (Installations classées pour la protection de l'environnement) présentes sur le territoire : culture et production animale, chiffonnier brocanteur, commerce de gros, collecte de déchets.

Aucune en SEVESO

### Risque minier :

Les communes de Briant et Saint-Christophe-en-Brionnais sont concernées par le **risque minier** avec l'ancienne concession de plomb de Mesmon

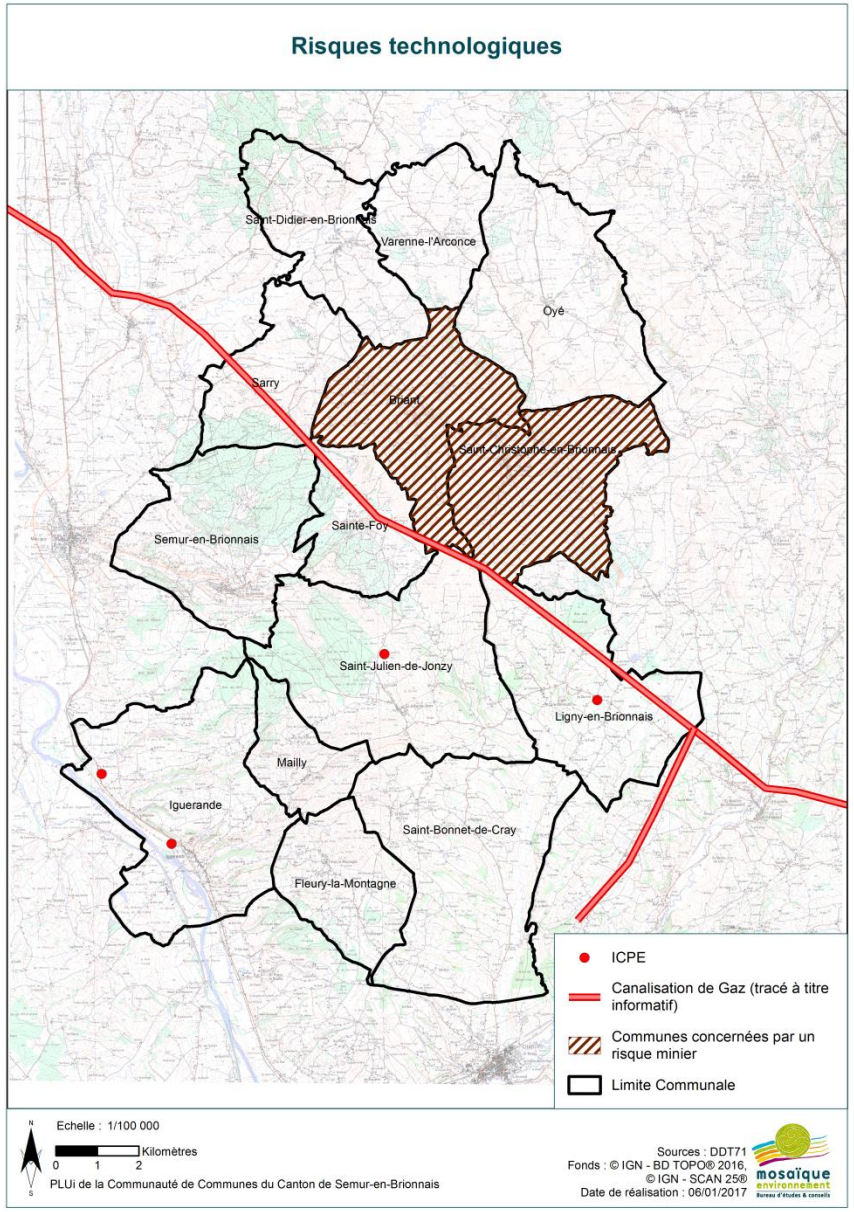

## Nuisances et pollutions

### Un territoire faiblement exposé aux nuisances

- Des sites dont les sols sont susceptibles d'être pollués : fabrication de produits divers en terre cuite, dépôt de liquides inflammables, apprêt et tannage des cuirs, fabrication de machines d'usage général (pompe, moteur, turbine…) et exploitation de gravières et sablières.

- Des **nuisances sonores** liées à la proximité des axes routiers dans certaines communes.

- Un territoire bien structuré en ce qui concerne les déchets.

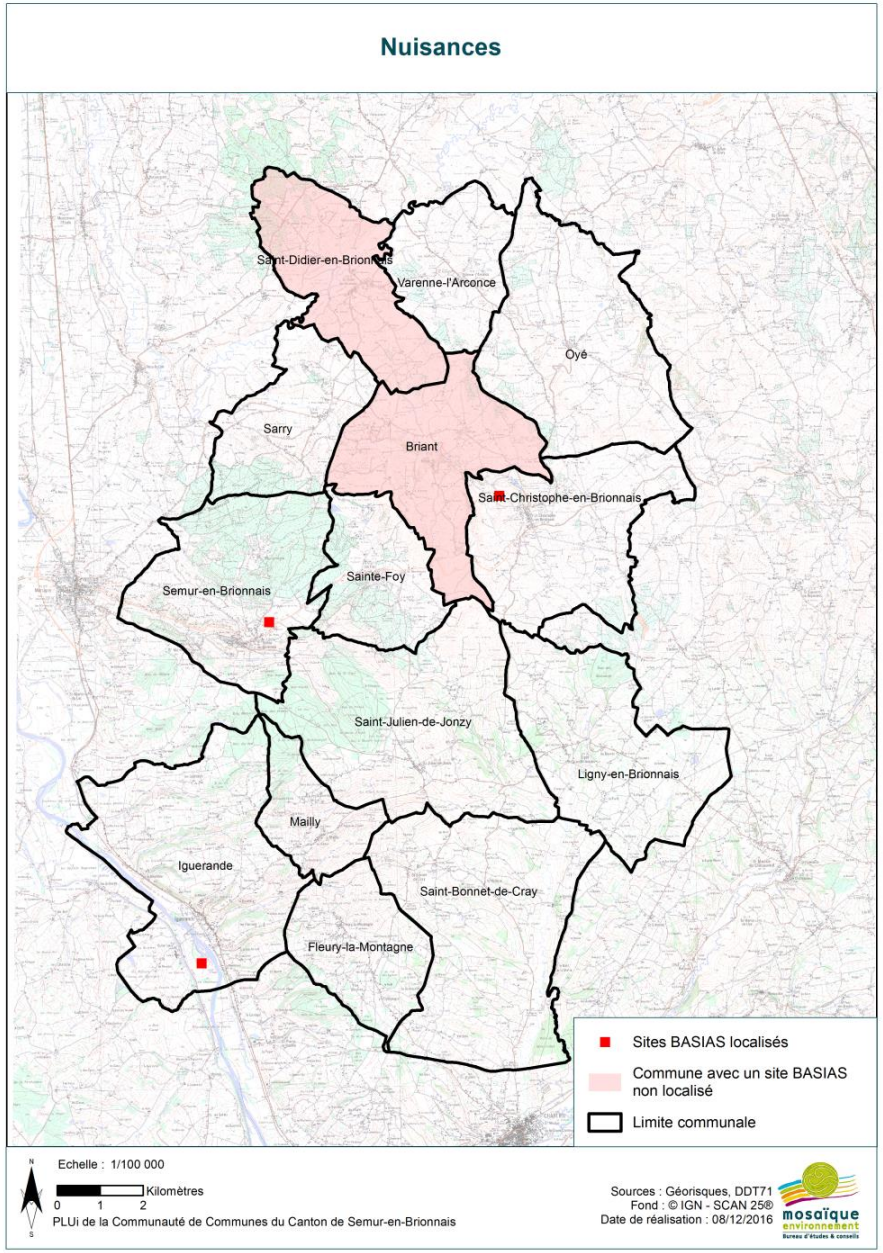

| FORCES | FAIBLESSES |
| --- | --- |
| ▪ Un territoire globalement à l'écart des nuisances<br>▪ Des risques naturels ayant peu d'incidences sur les activités humaines et la sécurité<br>▪ Une collecte des déchets très bien organisée sur le territoire intercommunal et un tri de plus en plus performant | ▪ Des risques d'inondation liés aux trois cours d'eau principaux (Arconce, Loire et Bézo) et plus localement aux ruisseaux<br>▪ Des mouvements de terrains de diverse nature mais dont la localisation n'est pas connue avec précision<br>▪ Des nuisances sonores liées aux infrastructures de transport principales<br>▪ Des dépôts de déchets sauvages et présence d'anciennes décharges |

## LES ENJEUX

➢ Prendre en compte les risques et nuisances dans le projet de PLUi (inondations, mouvements de terrains, infrastructures de transports, sites et sols pollués…)

# Energie et lutte contre le changement climatique

## La consommation et les dépenses énergétiques :

Deux secteurs représentent 86 % des consommations énergétiques

- Part importante de bâtiments anciens consommateurs d'énergies
- Territoire presque exclusivement dépendant de la voiture

Une consommation énergétique finale conforme à la moyenne régionale

- Un poids important des dépenses énergétiques liées au transport

**Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur**

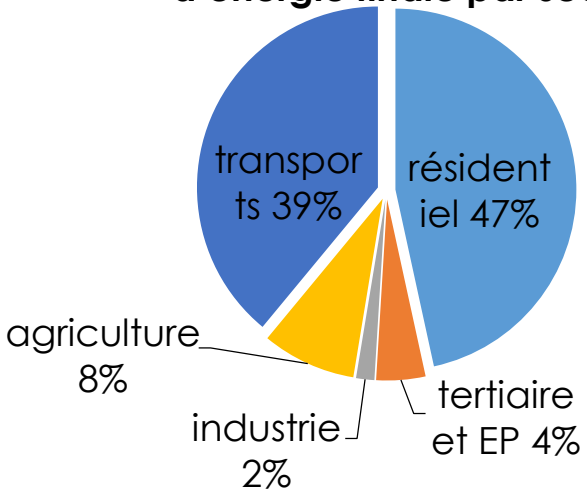


**Part de chaque secteur dans les dépenses énergétique**

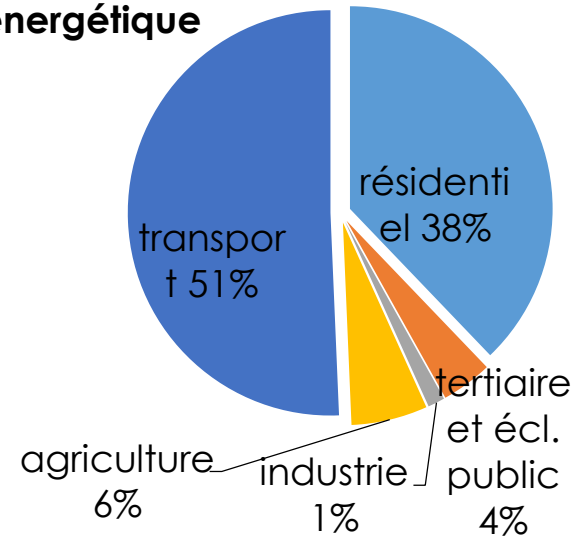

## La production d'énergie renouvelable

- Une production moyenne d'EnR par habitant supérieure à la moyenne régionale : 5 911 kWh/habitant contre 3 485 kWh/habitant à l'échelle régionale
- Essentiellement bois pour le chauffage
- Et solaire photovoltaïque (dans une moindre proportion thermique)

Un potentiel diversifié pour le développement des énergies renouvelables : solaire, bois, géothermie, valorisation de la biomasse

# Energie et lutte contre le changement climatique

| FORCES | FAIBLESSES |
| --- | --- |
| ▪ Des opportunités de développement des énergies renouvelables<br>▪ Des installations exemplaires : ex. marché au Cadran | ▪ Forte dépendance à la voiture sur laquelle il est difficile d'agir<br>▪ Forte proportion de bâtiments anciens consommateurs d'énergies<br>▪ Contradiction potentielle entre enjeux énergétiques et patrimoniaux |

## LES ENJEUX

➢Compenser la dimension énergivore du territoire (contrainte de déplacement automobile) par des actions ambitieuses sur la rénovation énergétique des logements et le développement des énergies renouvelables